

Le 18/05/09, une réunion sur place a eu lieu en présence des promoteurs et des auteurs de projet. La Commission y était représentée par Br. Libois, Chr. Frisque et A. Heylen. Le projet vise l'aménagement d'un hôtel dans les immeubles à front de la rue Maus (classés pour leurs façades et toitures) et dans le rue des Pierres, ainsi que la réalisation de logements nécessitant la démolition et / ou la transformation lourde de plusieurs maisons de la rue des Pierres.

La visite a permis de comprendre la complexité de la situation existante et l'imbrication des différentes constructions. La Commission s'est également rendu compte de l'état physique des immeubles (bon état général sauf les planchers des numéros 45-47).

Le projet fait l'objet d'une demande de permis unique qui sera examinée à séance prochaine. La Commission demandera à la Cellule patrimoine de la Ville de Bruxelles de documenter la valeur patrimoniale des maisons de la rue des Pierres qui sont concernés par le projet. Elle attend également le rapport de la DMS, notamment sur les éléments classés.